



FREN 3451 A – Sémantique du français
Hiver 2026
Département de français

Professeur: Salvio Digesto

Bureau: DT 1625

Courriel: salviodegesto@cunet.carleton.ca

Téléphone: 613-520-2600 X2184

Brightspace du cours : <https://brightspace.carleton.ca/d2l/home/365660>

Horaire du cours

Cours en présentiel

Mardi et jeudi, de 10h05 à 11h25

Richcraft Hall 3220

Heures de bureau

Le mardi, de midi à 13h30 et sur rendez-vous

Communication

Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans les 48 heures du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h00. Le courriel devrait être utilisé surtout pour les questions administratives ou concernant votre situation personnelle. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @cmail.carleton.ca de l'étudiant·e ou via Brightspace. L'étudiant·e peut aussi participer aux heures de bureau ou prendre rendez-vous pour une rencontre avec son professeur·e.

1. Description du cours

Ce cours propose une introduction à l'étude de la sémantique formelle. La sémantique a pour objectif de caractériser et d'expliquer les connaissances qu'un·e locuteur·rice possède quant au sens des phrases de sa langue. L'une des hypothèses de travail centrales en sémantique contemporaine est que le sens des phrases doit être expliqué à partir du sens des mots qui les composent. L'objectif principal de ce cours sera d'examiner en détail comment cette hypothèse peut être formalisée et mise à l'épreuve. Le cours portera principalement sur l'approche compositionnelle. Nous étudierons des outils formels et mathématiques permettant l'analyse du langage et contribuant à la compréhension et à la classification des structures complexes et des règles qui caractérisent le langage et la grammaire, notamment la théorie des ensembles, les fonctions des langages formels, le calcul lambda, et d'autres dispositifs formels utilisés en sémantique.

Dans la dernière partie du cours, une brève introduction à la sémantique distributionnelle sera proposée. Cette approche, fondée sur l'analyse des cooccurrences lexicales dans de grands corpus, sera présentée de manière générale afin de situer certains développements contemporains du traitement automatique des langues et de l'intelligence artificielle par rapport aux modèles formels étudiés dans le cours.

2. Prérequis

FREN 2401 or permission of the Department.

3. Résultats d'apprentissage

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant·e·s de :

- Comprendre les principes fondamentaux de la sémantique formelle, en particulier l'hypothèse de la compositionnalité et la relation entre structure syntaxique et interprétation sémantique.
- Maîtriser les outils formels de base utilisés en sémantique, notamment les types sémantiques, les fonctions, le calcul lambda et les règles d'interprétation compositionnelle.
- Analyser le sens des expressions et des phrases du français à l'aide de représentations formelles, en tenant compte de phénomènes tels que la référence, la prédication, la quantification et la portée.
- Développer une capacité de raisonnement sémantique rigoureux, en formulant des analyses explicites, argumentées et formellement cohérentes.
- Situer la sémantique formelle par rapport à d'autres approches du sens (par ex. lexicale), notamment en comprenant ses apports, ses limites et ses différences méthodologiques par rapport à des approches plus récentes (par ex. distributionnelle).

Ce cours vise également à renforcer les résultats d'apprentissage suivants :

RA1. Atteindre un niveau de compétence en français permettant de communiquer dans des situations variées et sur un large éventail de sujets (conforme au niveau C1 du CECR ; CECR = Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

RA2. Réfléchir à son propre apprentissage langagier de manière critique afin d'identifier ses erreurs, d'évaluer ses défis et objectifs, et d'identifier des ressources et des stratégies pour un apprentissage en autonomie.

RA3. Utiliser une méthode pour décomposer un article scientifique en ses principaux éléments afin de (re)construire un argumentaire.

RA4. Trouver et utiliser des publications scientifiques et des sources primaires pour recueillir des informations et appliquer une méthode d'enquête pour tirer des conclusions et communiquer les résultats.

RA5. Déterminer et appliquer une méthodologie ou une approche analytique appropriée pour interpréter un texte littéraire ou pour résoudre un problème linguistique et formuler des hypothèses simples.

RA6. Recueillir, évaluer, synthétiser et présenter des informations quantitatives ou qualitatives sur un sujet en littérature ou en linguistique de manière autonome ou collaborative.

RA7. Expliquer les concepts clés et utiliser la terminologie spécialisée dans les principaux domaines de la linguistique théorique ou appliquée : prononciation, grammaire, lexique, variation et développement de la langue.

4. Textes et matériel de cours

Il n'y a pas de manuel à acheter pour ce cours. Les lectures sélectionnées seront mises à disposition sur Brightspace. Il est de la responsabilité des étudiant·e·s de consulter régulièrement

la plateforme et de lire les documents recommandés à l'avance. Les ouvrages et ressources suivants seront particulièrement utiles, et certaines lectures en seront tirées au fil de la session. Bien que les lectures en français soient privilégiées, certaines lectures incontournables ou particulièrement importantes seront proposées en anglais :

- Chierchia, Gennaro, and Sally McConnell-Ginet. *Meaning and Grammar : An Introduction to Semantics*. 2nd ed., MIT Press, 2000.
- Corblin, Francis. *Cours de sémantique : introduction*. Armand Colin, 2013.
- Heim, Irene, and Angelika Kratzer. *Semantics in Generative Grammar*. Blackwell, 1998.
- Lepage, François. *Éléments de logique contemporaine*. 2e éd. rev. et augm. Avec exercices et Corrigés., Presses de l'Université de Montréal, 2001.
- Portner, Paul. *What Is Meaning? : Fundamentals of Formal Semantics*. Blackwell Pub., 2005.
- Roussarie, Laurent. *Sémantique formelle : Volume 1 : Introduction à la grammaire de Montague / Volume 4.0*. Language Science Press, 2017.

On consultera également :

- la *Sémanticlopédie*, un dictionnaire de sémantique en ligne : <https://dicosem.llf-paris.fr/wiki/Accueil>.
- le *Online Stanford Encyclopedia of Philosophy* (en anglais). Vous le trouverez au lien suivant : <http://plato.stanford.edu/contents.html>.

5. Calendrier du cours

Les séances combineront cours magistral, discussion des lectures et des concepts théoriques clés, analyse de données linguistiques et séances de travail pratique. Les étudiant·e·s 1) apprendront à manipuler les outils formels de l'analyse sémantique; 2) seront amené·e·s à mobiliser ces outils pour examiner la structure et l'interprétation des phrases du français; et 3) seront également invité·e·s à réfléchir aux liens entre forme grammaticale et sens, ainsi qu'aux implications théoriques de différentes analyses sémantiques.

Des supports de cours (présentations PowerPoint, documents de référence, consignes) seront mis à disposition sur Brightspace. Ces supports accompagnent, mais ne remplacent pas, la prise de notes et la participation active. L'assiduité, l'engagement critique, et la collaboration sont essentiels au bon déroulement du cours.

Semaine	Contenu	Évaluation
1	Introduction au cours : objectifs et domaine de recherche ; rappel des notions de base en syntaxe et en sémantique ; types d'approches en sémantique ; positionnement de la sémantique formelle	
2	La sémantique : signe, sens et signification ; la sémantique dans le cadre de la linguistique générative	
3	La compositionnalité et les conditions de vérité	
4	Les prédictats ; l'Application Fonctionnelle (AF) et le calcul lambda	Test 1 (29 jan.)
5	Le lambda-calcul et les types sémantiques ; introduction aux verbes transitifs	
6	Les verbes transitifs	Devoir 1 (12 fév.)
7	<i>Semaine de lecture</i>	
8	Les descriptions définies et la règle de Modification de Prédicat (MP) ; les descriptions « défini » vs. « indéfini »	

9	L'interprétation des quantificateurs	
10	Les quantificateurs en position objet : ambiguïtés et portée ; la portée dans l'acquisition du langage	Test 2 (12 mars)
11	Les variables liées et la règle d'Abstraction de Prédicat (AP) ; introduction à la pragmatique : le rôle du contexte	
12	Information vs. conditions de vérité ; les présuppositions ; les maximes de Grice	Devoir 2
13	(cours du mardi et jeudi + dernier cours, mardi 7 avril) Les implicatures ; introduction à la sémantique distributionnelle; Activité finale lors du dernier cours du 7 avril.	Activité finale

6. Évaluation (note finale sous forme de lettre)

Évaluation	Pondération
Test (x2)	30% (15% x2)
	Le test 1 aura lieu le 29 janvier . Le test 2 aura lieu le 12 mars . Les tests ne sont pas cumulatifs ; chacun porte sur la matière abordée jusqu'à la séance précédant le test.
Devoirs (x2)	20% (10% x2)
	Le devoir 1 est à remettre le 12 février . Le devoir 2 est à remettre le 26 mars .
Activité finale	10%
	Mini-analyse sémantique d'un énoncé réel Analyse écrite brève (1–2 pages) d'un énoncé authentique (p. ex. titre de presse, slogan, extrait de discours), mobilisant les outils de la sémantique formelle et pragmatique vus en cours (conditions de vérité, ambiguïté, présupposition, implicature), accompagnée d'une courte présentation orale en classe.
Examen final	35%
	L'examen final est cumulatif, c'est-à-dire qu'il porte sur l'ensemble de la matière vue durant le cours. Il aura lieu durant la période officielle des examens finaux de l'Université Carleton. La date de l'examen pour la session d'automne sera annoncée en février.
Présence et participation	5%
	Présence régulière, engagement actif lors du cours, des discussions, respect des échéances et contribution aux activités en classe.

Good standing et demandes d'examen final différé (*deferral*)

Les examens finaux différés (deferred final exams), qui doivent faire l'objet d'une demande officielle auprès du Registrar's Office, sont disponibles uniquement pour les étudiant·e·s en règle dans le cours (*good standing*). Dans ce cours, être en règle signifie :

- avoir complété toutes les évaluations obligatoires prévues avant l'examen final (ou disposer d'une justification officielle pour toute absence) ;

- maintenir une moyenne cumulative d'au moins 50 % avant l'examen final ;
- ne pas être en situation d'échec manifeste au moment de la demande.

Les étudiant·e·s sont tenu·e·s d'être disponibles pendant toute la durée du cours, y compris la période d'examens. Les dates et échéances sont communiquées bien à l'avance dans le calendrier universitaire de premier cycle de l'Université Carleton. Aucun examen officiellement prévu ne fera l'objet d'un accommodement informel.

Gestion des absences

Si vous êtes incapable de vous présenter à **l'examen final** pour une raison hors de votre contrôle, vous devez demander un *deferral* en remplissant le formulaire sur le site du registraire, <https://carleton.ca/registrar/deferral/>

Si vous devez manquer une autre composante de l'évaluation que l'examen final, vous devez contacter l'instructeur du cours dans les 24 heures de la remise du travail. L'instructeur pourrait vous demander les pièces justificatives suivantes :

- a. Si l'absence durera **cinq jours ou moins**, une demande d'accommodelement *short term*.
<https://carleton.ca/registrar/academic-consideration-coursework-form/>
- b. Si l'absence durera **plus de cinq jours**, une demande d'accommodelement *long term*.
<https://payments.carleton.ca/registrar/long-term-academic-considerations-for-coursework/>

Final Grade Approval

“Standing in a course is determined by the course instructor subject to the approval of the Faculty Dean. This means that grades submitted by the instructor may be subject to revision. No grades are final until they have been approved by the Dean.”

Disclaimer

Language is fundamental to the human experience, and literature reflects an unlimited potential of human experiences. In our studies of French language and French-language literatures, we are exposed to a diversity of human realities from the past and present. Human realities range from the sublime to the horrendous. For the latter, we need only think of genocide, slavery, racism, sexism and other forms of discrimination, exploitation and persecution, all of which are products of humanity. To hide these would be to present an untrue picture of humanity and human history, which would be anathema to the academic enterprise. In our courses, there is sometimes content and language that are emotionally and intellectually challenging to engage with. You should be aware of this. When this happens, we take a scholarly approach to the problem and define and contextualize it, together as a community of learning. As a department, we are committed to maintaining a safe space of intellectual growth for all students, and co-discovery with course instructors.

RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

7. Generative Artificial Intelligence (AI)

In this course, the use of generative AI is very limited. It may be used only for minor linguistic corrections (e.g., spelling or grammar), and only when such use does not modify the content, structure, or argumentation of the work. Any use of AI for writing, paraphrasing, analysis, interpretation, synthesis of sources, or generation of ideas is strictly not permitted. This policy is motivated by the pedagogical objectives of the course, which emphasize the development of

advanced skills in critical reading, linguistic analysis, and independent academic writing. These competencies require direct engagement with scholarly sources and autonomous intellectual work. Any permitted use of AI must be fully transparent. The student is required to inform the instructor of their intention to use AI, specify when and how it was used, and provide the full AI interaction (e.g., chat transcript) upon request, as part of an ethical and transparent research process. As our understanding of the uses of AI and its relationship to student work and academic integrity continue to evolve, the student is required to discuss their use of AI in any circumstance not described here with the course instructor to ensure it supports the learning goals for the course.

8. Academic Integrity

“The University Academic Integrity Policy defines plagiarism as ‘*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*’ This includes reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source. Examples of sources from which the ideas, expressions of ideas or works of others may be drawn from include but are not limited to books, articles, papers, literary compositions and phrases, performance compositions, chemical compounds, artworks, laboratory reports, research results, calculations and the results of calculations, diagrams, constructions, computer reports, computer code/software, material on the internet and/or conversations.”

Examples of plagiarism include, but are not limited to:

- any submission prepared in whole or in part, by someone else, including the unauthorized use of generative AI tools (e.g., ChatGPT)
- using ideas or direct, verbatim quotations, paraphrased material, algorithms, formulae, scientific or mathematical concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment
- using another’s data or research findings without appropriate acknowledgement
- submitting a computer program developed in whole or in part by someone else, with or without modifications, as one’s own
- failing to acknowledge sources with proper citations when using another’s work and/or failing to use quotations marks.”

Plagiarism is a serious offence that cannot be resolved directly by the course’s instructor.

The Associate Dean of the Faculty follows a rigorous [process for academic integrity allegations](#), including reviewing documents and interviewing the student, when an instructor suspects a violation has been committed. Penalties for violations may include a final grade of “F” for the course.

9. Statement on Student Mental Health

“As a student you may experience a range of mental health challenges that significantly impact your academic success and overall well-being. If you need help, please speak to someone. There are numerous resources available both on- and off-campus to support you. For more information, please consult [https://wellness.carleton.ca/”](https://wellness.carleton.ca/)

Emergency Resources (on and off campus)

- Crisis/Urgent Counselling Support: 613-520-6674 (Mon-Fri, 8:30-4:30)

- Suicide Crisis Helpline: call or text 9-8-8, 24 hours a day, 7 days a week.
- For immediate danger or urgent medical support: call 9-1-1

Carleton Resources

- Mental Health and Wellbeing: <https://carleton.ca/wellness/>
- Health & Counselling Services: <https://carleton.ca/health/>
- Paul Menton Centre: <https://carleton.ca/pmc/>
- Academic Advising Centre (AAC): <https://carleton.ca/academicadvising/>
- Centre for Student Academic Support (CSAS): <https://carleton.ca/csas/>
- Equity & Inclusivity Communities: <https://carleton.ca/equity/>

Off Campus Resources

- Distress Centre of Ottawa and Region: call 613-238-3311, text 343-306-5550, or connect online at <https://www.dcottawa.on.ca/>
- Mental Health Crisis Service: call 613-722-6914 or toll-free 1-866-996-0991, or connect online at <http://www.crisisline.ca/>
- Good2Talk: call 1-866-925-5454 or connect online at <https://good2talk.ca/>
- The Walk-In Counselling Clinic: for online or on-site service <https://walkincounselling.com>

10. Requests for Academic Accommodations

Carleton is committed to providing academic accessibility for all individuals. You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. The accommodation request processes, including information about the *Academic Consideration Policy for Students in Medical and Other Extenuating Circumstances*, are outlined on the Academic Accommodations website (students.carleton.ca/course-outline).

11. Policy on Classroom Recording

Unauthorized student recording of classroom or other academic activities (including advising sessions or office hours) is prohibited. Unauthorized recording is unethical and may also be a violation of University policy. Students requesting the use of assistive technology as an accommodation should contact the Paul Menton Centre. Unauthorized use of classroom recordings – including distributing or posting them – is also prohibited. Under the University’s Copyright Policy, faculty own the copyright to instructional materials – including those resources created specifically for the purposes of instruction, such as lectures slides, lecture notes, and presentations. Students cannot copy, reproduce, display, or distribute these materials or otherwise circulate these materials without the instructor’s written permission. Students who engage in unauthorized recording, unauthorized use of a recording, or unauthorized distribution of instructional materials will be referred to the appropriate University office for follow-up.